

PARTIE I
Chapitre 5

Mettre les données sur les résultats au service de la coopération pour le développement

par

Rosie Zwart et John Egan, Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE

Fortement poussés à expliquer comment ils utilisent l'argent des contribuables, les fournisseurs de coopération pour le développement tendent à rendre compte des résultats immédiats de leurs efforts dans ce domaine. Pourtant, en concentrant leur attention sur les réalisations et les changements, ils peuvent aider les pays en développement à obtenir l'impact à long terme qu'ils ont inscrit dans leurs propres priorités de développement et, à terme, à atteindre les Objectifs de développement durable. Les auteurs de ce chapitre examinent comment un meilleur usage des données sur les résultats peut améliorer la contribution de la coopération pour le développement à la concrétisation des objectifs de développement nationaux et mondiaux. Ils s'intéressent à la question de savoir qui produit les données sur les résultats, qui les utilise et comment. Ils analysent les facteurs qui influent sur les choix en matière de collecte des données et les conséquences involontaires que ces choix peuvent avoir. Enfin, ils se penchent sur le décalage existant entre les engagements pris par les donateurs et leurs actes. Ils formulent des pistes en faveur d'une approche plus coordonnée et davantage à l'initiative des pays, en proposant de prendre comme cadre commun les cibles composant les Objectifs de développement durable et les indicateurs qui s'y rapportent.

Faits à retenir

- Plus de la moitié (16 sur 30) des membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE trouvent difficile de fonder leurs décisions en matière de coopération pour le développement sur les constats qui ressortent des statistiques et autres données (Sanna et Mc Donnell, 2017).
- Si 17 membres du CAD essaient d'utiliser les données des pays partenaires par défaut, l'usage qu'ils en font effectivement diffère selon les pays (Sanna et Mc Donnell, 2017).
- En 2015, 81 % des nouveaux projets approuvés par les membres du CAD étaient alignés sur les objectifs des pays en développement. Mais les indicateurs de résultats de ces pays n'étaient utilisés que pour 58 % des projets, et leurs sources de données, pour 50 % seulement (OCDE/PNUD, 2016).
- Depuis 2015, les organismes de six membres du CAD¹ ont adopté de nouveaux ensembles d'indicateurs normalisés, ou ont actualisé ceux qu'ils possèdent, afin de rendre compte des résultats recensés à l'échelon de l'organisme ; la prochaine étape consistera à aligner ces indicateurs sur ceux des pays en développement et à assurer l'harmonisation des indicateurs des différents fournisseurs (OCDE, 2017a).

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (ci-après « le Programme 2030 ») a trait fondamentalement aux résultats en matière de développement². Les données peuvent servir à démontrer les progrès effectués dans l'obtention de ces résultats – les Objectifs de développement durable (ODD) et les cibles dont ils sont composés – c'est-à-dire à mettre en lumière les réalisations qui s'accomplissent sur le plan du développement et les changements qui se produisent³. Chaque pays (qu'il soit développé ou en développement) a ses objectifs et priorités politiques propres et porte avant tout son attention sur les ODD qui correspondent à ces priorités. Or, les ODD et leurs cibles forment un tout cohérent et indivisible. Par conséquent, alors que les pays privilégient les objectifs et les cibles les plus importants pour leur propre développement durable, les Nations Unies ont pour mission de suivre et de promouvoir les efforts en faveur du Programme 2030 dans son ensemble (OCDE, 2017b, 2017c).

Afin de contribuer à l'obtention de résultats dans les pays en développement, les fournisseurs de coopération pour le développement s'efforcent :

- d'accroître au maximum leur contribution à l'obtention de résultats conformes aux ODD auxquels les pays en développement accordent la priorité dans leurs systèmes et cadres nationaux ;
- de mieux cerner les liens entre, d'une part, les progrès vers la concrétisation des cibles composant les ODD et, d'autre part, l'affectation et l'utilisation des ressources de la coopération pour le développement ;
- d'utiliser les données sur les résultats pour étayer les décisions relatives à leurs activités de coopération pour le développement et procéder à des rectifications en cours de route ;
- de préserver les budgets de l'APD en démontrant à leurs mandants l'impact que produisent leurs efforts.

Les données sur le développement qui témoignent des changements réalisés revêtent une importance déterminante pour ces efforts. Elles proviennent de sources diverses et il peut ainsi s'agir de données que les pays ont recueillies dans le cadre de leurs systèmes statistiques nationaux et infranationaux ; de données rassemblées et vérifiées par des organisations multilatérales ; de données issues de la recherche et de l'évaluation ; ou de données sur les activités financées par les fournisseurs dont la collecte a pour but de suivre l'action spécifique de ces derniers en matière de développement.

La classe politique et la population des pays fournisseurs exigent de savoir concrètement comment l'argent des contribuables est dépensé et ce qu'il permet de réaliser.

La classe politique et la population des pays fournisseurs exigent d'avoir la preuve que l'aide est bien utilisée. Elles tiennent à savoir comment l'argent des contribuables est dépensé et ce qu'il permet de réaliser. Autrement dit, elles veulent connaître les résultats des efforts de coopération pour le développement (OCDE, 2016). Vivement poussés à répondre de l'usage qu'ils font de ces ressources, les fournisseurs rendent compte des produits de leurs activités de coopération pour le développement au moyen de données concernant les projets qu'ils ont financés. Par exemple, ils indiquent le nombre de personnes formées, d'équipements construits, d'enfants scolarisés, de mères approchées durant leur grossesse et de ménages alimentés en eau salubre ou approvisionnés de façon fiable en électricité (OCDE, 2017a).

Rendre compte des produits des activités de coopération pour le développement, c'est décrire ce qui a été fait au moyen de l'aide, mais non expliquer en quoi ces activités ont permis de faire avancer le développement dans les pays où elles ont été menées et, en définitive, de progresser dans la concrétisation des ODD. Pour ce faire, il faut mettre l'accent sur les réalisations, l'impact⁴ et les changements. Les données sur les réalisations peuvent être obtenues pendant l'exécution des projets, mais les données relatives à l'impact et aux changements doivent normalement provenir du

système statistique national du pays considéré ou d'organisations multilatérales (elles portent, par exemple, sur les taux de mortalité infantile, les taux d'emploi, les émissions de CO₂). Les travaux de recherche et d'évaluation apportent aussi des informations sur les réalisations et l'impact.

Si les données sur les résultats manquent, les fournisseurs peuvent investir directement dans la collecte de ces informations. Toutefois, les données produites grâce aux efforts des fournisseurs ne seront pas nécessairement accessibles à leurs partenaires dans les pays en développement, ni aux autres acteurs du développement, et il se peut que leur collecte et leur utilisation recourent des activités analogues menées par d'autres acteurs.

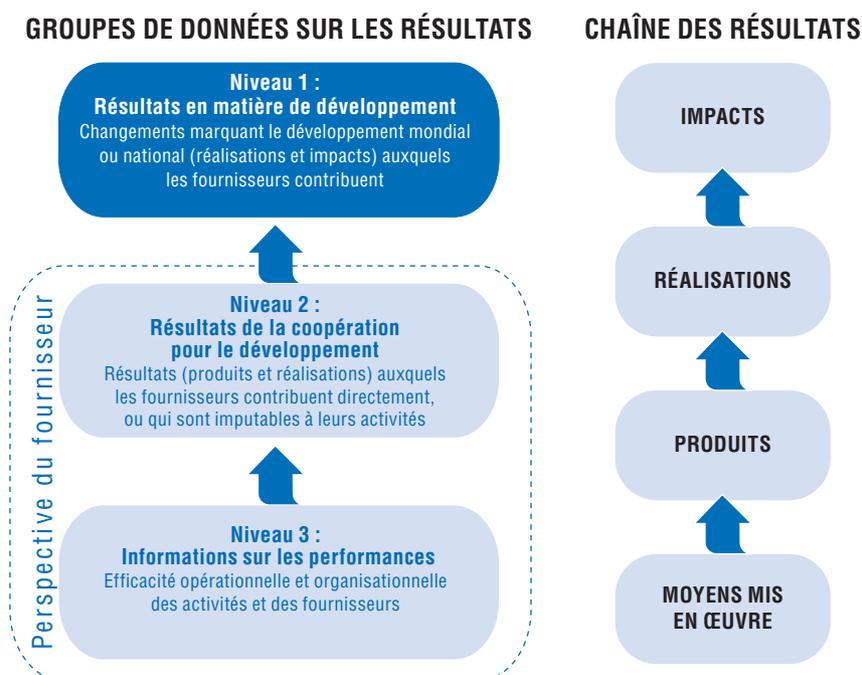
Il est possible d'améliorer grandement la qualité, la quantité et l'accessibilité des données. Celles-ci peuvent alors être employées avec plus d'efficacité pour mettre en évidence la contribution apportée par la coopération pour le développement à l'instauration d'un développement durable, tandis que les pays et la communauté mondiale pourront plus aisément évaluer leurs politiques et leurs actions et les orienter vers les objectifs qu'ils ont fixés.

Ce chapitre explique ce qu'il faut entendre par « données sur les résultats » dans le contexte de la coopération pour le développement. Il s'intéresse à ceux qui utilisent ces données et au contexte dans lequel ils le font. Ce chapitre examine la façon dont les fournisseurs se procurent les données sur les résultats et les facteurs qui influent sur les choix qu'ils font lorsqu'ils les recueillent et qu'ils les utilisent. Il analyse ensuite les conséquences involontaires que ces choix peuvent avoir au niveau des pays, avant d'exposer des suggestions pour un renforcement de la coordination des efforts en la matière, qui prendraient comme cadre commun les cibles composant les ODD et les indicateurs qui s'y rapportent⁵.

Que faut-il entendre par « données sur les résultats » ?

Les fournisseurs de coopération pour le développement utilisent des données qui ont été recueillies à toutes les étapes de la « chaîne des résultats », depuis les moyens mis en œuvre et les activités menées jusqu'à l'impact, en passant par les produits obtenus et les réalisations (graphique 5.1).

Graphique 5.1. **La chaîne des résultats et les catégories concernées de données sur les résultats**



Source : OCDE (2017a), « Strengthening the results chain: Synthesis of results-based management by providers », <http://dx.doi.org/10.1787/544032a1-en>.

Les précédents chapitres faisaient état des données sur le développement qui sont recueillies pour servir de référence ou pour l'analyse des progrès réalisés sur la voie du développement durable. Dans le présent chapitre, le terme « données sur les résultats » renvoie à l'utilisation de ces données aux fins de l'analyse des progrès à chaque étape de la chaîne des résultats, à savoir :

- Les « données sur les résultats en matière de développement », qui rendent compte de l'impact exercé sur le développement mondial ou national et des changements produits dans ce domaine par l'effort collectif de tous les acteurs du développement, notamment les fournisseurs et leurs partenaires dans les pays concernés (Niveau 1).
- Les « données sur les résultats de la coopération pour le développement », qui indiquent les progrès réalisés au moyen des efforts de coopération pour le développement, que ces résultats soient directement imputables à un fournisseur précis ou qu'ils reflètent la contribution apportée par ce fournisseur parallèlement à d'autres acteurs du développement (Niveau 2).

Les fournisseurs accordent de plus en plus la préférence aux données du Niveau 2 et font aussi souvent usage de données qui témoignent de l'efficacité opérationnelle et organisationnelle de leurs activités (Niveau 3 : informations sur les performances ; voir le graphique 5.1). Cela tient en grande partie au fait que les données des Niveaux 2 et 3 se rapportent à des résultats qui peuvent être directement attribués⁶ à l'aide qu'ils ont dispensée.

Les approches suivies par les fournisseurs en matière de gestion des résultats peuvent faire appel à des données des trois niveaux considérés. Au Niveau 3, les données sur les moyens mis en œuvre qui proviennent des systèmes de gestion des ressources financières, de gestion de l'aide et de gestion des ressources humaines, rendent compte de l'efficacité avec laquelle les activités sont menées, par exemple via le nombre de projets financés, la qualité de leur exécution, le montant d'APD dépensé, le pourcentage d'APD apporté selon le calendrier prévu, l'utilisation des systèmes nationaux des pays en développement, ainsi que le renouvellement du personnel. Les données sur les moyens mis en œuvre ne sont pas considérées comme des données sur les résultats.

Au Niveau 2, les données portant sur les projets financés indiquent les produits et les réalisations immédiates issus du soutien apporté. Par exemple, dans le secteur de l'éducation, il peut s'agir du nombre d'enfants inscrits à l'école primaire, du nombre de salles de classe construites et du nombre d'enseignants formés. Si un seul fournisseur prend en charge la totalité du coût d'un projet, ces produits pourront être directement attribués à son effort. Si tel n'est pas le cas, on considérera que le fournisseur a contribué à l'obtention de ces produits. Les fournisseurs utilisent aussi des données sur les réalisations immédiatement suscitées par ces produits dans le but de démontrer l'efficacité de leur soutien.

Au Niveau 1, les fournisseurs peuvent utiliser les données provenant du système statistique national du pays pour montrer les changements survenus dans celui-ci. Il peut s'agir, par exemple, du taux d'alphabétisation, du pourcentage de filles ou de femmes scolarisées dans l'enseignement secondaire et supérieur, ou du taux de réussite des élèves et étudiants. Les fournisseurs peuvent aussi se servir de données recueillies et vérifiées par des organismes multilatéraux pour mettre en lumière les changements qui se sont produits à l'échelle mondiale, comme le pourcentage d'hommes et de femmes ayant accès, sur toute la planète, à un enseignement technique, professionnel et supérieur de qualité pour un prix abordable. Ils emploient cette catégorie de données pour appeler l'attention sur la contribution que les efforts de coopération pour le développement qu'ils ont consentis apportent aux résultats obtenus au niveau national et mondial en matière de développement.

Les résultats de la coopération pour le développement correspondent aux produits ou aux réalisations qui sont directement issus des projets financés par les fournisseurs. Ils représentent une contribution aux résultats en matière de développement, notamment à l'impact ou aux changements induits à long terme, comme ceux que recouvrent les ODD.

Qui produit et qui utilise les données sur les résultats ?

Les données sur les résultats sont produites et utilisées par des acteurs très divers. Ce chapitre traite essentiellement de celles qui servent à éclairer les efforts de coopération pour le développement, ainsi que de l'usage qu'en font les fournisseurs.

Des données concernant les résultats en matière de développement sont produites par le système statistique national de chaque pays, c'est-à-dire l'ensemble des organismes et services qui, dans un pays, assurent la collecte, le traitement et la diffusion des statistiques officielles (voir chapitre 3). Elles seront dénommées, dans le présent chapitre, « données émanant des pays sur les résultats ». Des données pertinentes sont aussi recueillies par les organisations multilatérales chargées d'élaborer des données et statistiques mondiales ou de vérifier ce type de données. La volonté exprimée dans le Programme 2030 de « ne laisser personne de côté » exigera une décomposition de plus en plus fine des données, exercice qui fera appel en particulier aux données infranationales (encadré 5.1).

Les données sur les résultats de la coopération pour le développement sont produites par les acteurs qui interviennent dans la mise en œuvre de la coopération pour le développement, notamment les pays en développement, les fournisseurs et les partenaires chargés de l'exécution. Lorsque ces données ne peuvent être obtenues auprès du système statistique national du pays considéré, de ses systèmes infranationaux ou de parties tierces (organisations de la société civile, chercheurs universitaires, etc.), elles sont produites et recueillies au niveau des projets financés (c'est-à-dire au point de fourniture des services).

Encadré 5.1. Quels sont les types de données sur les résultats qui sont les plus importants ?

Trop souvent, les analyses concernant la gestion axée sur les résultats ne précisent pas qui assure cette gestion ou quelles données sur les résultats sont utilisées. Il est pourtant essentiel de disposer de ces deux informations, car la connaissance du contexte auquel se rapportent les décisions aide à déterminer la nature des outils, des processus et des informations sur lesquels les décideurs auront besoin de s'appuyer.

Au niveau **mondial**, les données relatives aux indicateurs des Objectifs de développement durable (ODD) comptent sans doute parmi les types de données sur les résultats qui ont le plus d'importance. Elles peuvent être utilisées au niveau agrégé pour mesurer les progrès réalisés à l'échelon national, régional ou mondial (vers la cible 3.1 sur la mortalité maternelle, par exemple), ou pour effectuer des comparaisons entre pays. Elles peuvent aussi aider les pays et les organismes de développement à arrêter leurs décisions en matière d'affectation des ressources. Chaque indicateur fait l'objet, ou devrait faire l'objet, de définitions et de méthodes propres, et l'institution des Nations Unies chargée d'en rendre compte a été clairement désignée.

Au niveau des **pays**, les indicateurs les plus importants que peut comporter le cadre national de suivi et d'évaluation sont ceux qui servent à mesurer les progrès accomplis dans l'application du plan de développement national. Ils peuvent recouper ceux qui se rapportent aux ODD ou bien s'en distinguer. Les données afférentes à ces indicateurs permettent principalement d'aider les décideurs nationaux à analyser les progrès réalisés aux niveaux ministériel, sectoriel ou national dans la mise en œuvre des priorités fixées par le gouvernement. Par exemple, le Plan quinquennal de développement de la Tanzanie (2016/17-2020/21) comprend un objectif sur la mortalité maternelle¹. Les données concernant les avancées effectuées vers cet objectif sont utilisées chaque année dans le cadre des processus nationaux de planification et d'élaboration des politiques, ainsi que (dans une certaine mesure) chaque trimestre par les ministères sectoriels. Les fournisseurs peuvent aussi se servir de ces données pour aligner leurs efforts d'aide sur les besoins de leurs partenaires en matière de développement.

Encadré 5.1. **Quels sont les types de données sur les résultats qui sont les plus importants ?** (suite)

Au niveau des **populations locales**, ou niveau infranational, les données les plus importantes sont celles qui se rapportent à la fourniture des services, aux moyens mis en œuvre et aux réalisations considérées dans le détail. Elles servent à assurer le suivi de la fourniture des services et des rapports provenant des établissements, à définir des programmes de renforcement des capacités, à étayer les visites d'inspection et à évaluer les performances du personnel. Dans les pays où la décentralisation est forte, ces données peuvent aussi être utiles aux processus locaux de planification et de budgétisation. Par exemple, en Tanzanie, les médecins de district s'appuient sur les rapports concernant les programmes relatifs à la santé reproductive, maternelle, néonatale, juvénile et adolescente pour observer de façon suivie la fourniture des services intéressant la santé maternelle dans les établissements de leur district. De plus, l'équipe de gestion de la santé du Conseil de district se sert des rapports annuels et mensuels sur les programmes pour planifier le budget et l'affectation des ressources pour la santé au niveau du district. Les fournisseurs peuvent en outre employer ces données pour suivre les réalisations issues des projets.

Contribution de Vinisha Bhatia-Murdach, Development Gateway.

1. Il consiste à ramener le taux de mortalité maternelle à 250 pour 100 000 d'ici à 2020/21 et à 220 pour 100 000 d'ici à 2025/26.

Quelles données sur les résultats les fournisseurs utilisent-ils et qu'est-ce qui détermine leurs choix ?

Les données sur les résultats que les fournisseurs vont choisir d'utiliser dans le cadre de leurs efforts de coopération pour le développement dépendent en grande partie de deux facteurs : 1) la qualité et la disponibilité des données émanant des pays sur les résultats ; 2) le fait que les fournisseurs trouvent dans les données sur les résultats les informations dont ils ont besoin pour pouvoir répondre à leurs obligations en matière de redevabilité intérieure (voir le « Point de vue » d'Ellen Cathrine Kjøsterud).

Les fournisseurs de coopération pour le développement se sont engagés à utiliser les données sur les résultats et les systèmes de résultats propres aux pays en développement.

Les fournisseurs de coopération pour le développement se sont engagés à utiliser les données sur les résultats et les systèmes de résultats propres aux pays en développement⁷ pour déterminer si leurs activités de coopération pour le développement contribuent à susciter dans ces pays l'impact et les changements auxquels ils aspirent (OCDE, 2011, 2005). En 2016, à Nairobi, ils sont convenus d'aider ces pays à élaborer et mettre en œuvre des cadres de résultats qu'ils géreront eux-mêmes⁸, ainsi que des dispositifs connexes (ex. : systèmes de gestion de l'information sur la santé et sur l'éducation). Les fournisseurs ont aussi proposé de leur prêter un appui pour l'intégration des ODD dans leurs plans de développement national, leurs cadres de résultats et leurs activités de collecte de données.

Dans le but de renforcer l'orientation vers les résultats, nous allons :

continuer d'élaborer, de soutenir et d'utiliser les cadres de résultats au niveau des pays ; adapter progressivement les cadres de résultats afin de tenir compte des cibles et des indicateurs des ODD ; et, rendre publiques les données sur les résultats.

continuer d'établir, d'appuyer et d'utiliser les systèmes statistiques nationaux et générer des données désagrégées pour rendre compte des progrès (PMCED, 2016).

De plus, les fournisseurs sont convenus de réduire au minimum l'utilisation de cadres supplémentaires ou parallèles, ainsi que de s'abstenir de pousser les pays à ajouter des indicateurs de performance non conformes aux priorités qui lui sont propres (PMCED, 2016).

Point de vue : Le défi pour les partenaires au développement internationaux : agir selon de bonnes pratiques

Ellen Cathrine Kjøsterud,

Division de la coopération pour le développement, Statistics Norway

Lorsque la communauté internationale examine s'il convient de développer des systèmes statistiques nationaux, figurent souvent au premier plan des délibérations des questions concernant les difficultés de coordination entre les différents fournisseurs et d'alignement sur les priorités nationales.

Toutefois, malgré ces débats, beaucoup de ressources continuent d'être acheminées vers des processus parallèles de collecte et d'analyse de données, avec une participation limitée des bureaux statistiques nationaux. Si ces derniers interviennent, leur rôle peut se cantonner à celui de collecteur de données, tandis que le traitement et l'analyse sont effectués ailleurs. Même lorsque des ateliers sont organisés à l'intention des instituts nationaux, ils ne sont pas nécessairement suffisants pour leur permettre de se charger du processus. Dans des cas extrêmes, la connaissance des méthodes et facteurs de qualité qui sous-tendent les indicateurs clés est détenue par des consultants internationaux qui, depuis, sont passés à une autre mission.

La couverture constitue une autre difficulté. Afin que les statistiques soient utiles à l'élaboration et au suivi de la politique publique nationale, de nombreuses régions doivent être couvertes ; les systèmes statistiques nationaux ont besoin de données cohérentes et pertinentes sur l'ensemble de la population. Or, ces données ne présentent pas nécessairement un intérêt pour les programmes d'enquête qui rendent compte d'indicateurs internationaux ou couvrent une zone géographique limitée d'un programme spécifique. Qui plus est, la production, par les systèmes nationaux et les organisations internationales, de statistiques analogues peut être source de confusion.

Le Programme alimentaire mondial offre un bon exemple de la manière dont la communauté statistique peut aborder ces difficultés. Souhaitant éviter la mise en œuvre d'enquêtes coûteuses sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité, il préfère utiliser des données collectées au moyen d'enquêtes nationales sur le budget des ménages destinées à alimenter des rapports de référence nationaux sur la sécurité alimentaire. Ce processus présente un bon rapport coût-efficacité, permet d'éviter les redondances et soutient les systèmes nationaux.

L'expérience montre qu'il peut être avantageux pour la communauté internationale de soutenir les programmes d'enquête nationaux au lieu d'en créer de nouvelles. Cela ne signifie pas que tous les besoins d'informations puissent être satisfaits par les systèmes nationaux ni que toutes les statistiques doivent impérativement être officielles. Ainsi, il peut être nécessaire de mettre en place de brèves enquêtes restreintes pour les besoins d'un programme. Solliciter le système national pour répondre à une telle demande de statistiques spécifiques risque de surcharger celui-ci et de retarder sa production régulière.

On observe par ailleurs un problème de confiance. Il n'est pas rare de constater une certaine défiance vis-à-vis de l'indépendance des statistiques validées par les autorités, et l'intérêt que les organisations internationales portent aux résultats de la production de statistiques qu'elles soutiennent n'est pas moins biaisé. Il est donc crucial de renforcer l'indépendance, les capacités et la transparence des organismes nationaux dont la mission est de produire et de fournir des statistiques de grande qualité.

De mon point de vue, les donneurs devraient avant tout :

- Soutenir une production de statistiques alignée sur les besoins d'informations du pays.
- Se coordonner avec d'autres organisations afin que la production de statistiques de base passe par des organismes/bureaux statistiques nationaux.
- Éviter les enquêtes parallèles et ponctuelles ; les indicateurs devraient faire l'objet d'un suivi pour tous et dans la durée.
- Investir dans des données administratives, lesquelles permettent d'améliorer la planification et le suivi au niveau infranational et de réduire, à terme, le coût de la production de statistiques.
- Appuyer la fourniture de statistiques à jour et de qualité par les entités nationales, notamment grâce au développement des capacités et à la réduction de la dépendance vis-à-vis de consultants.

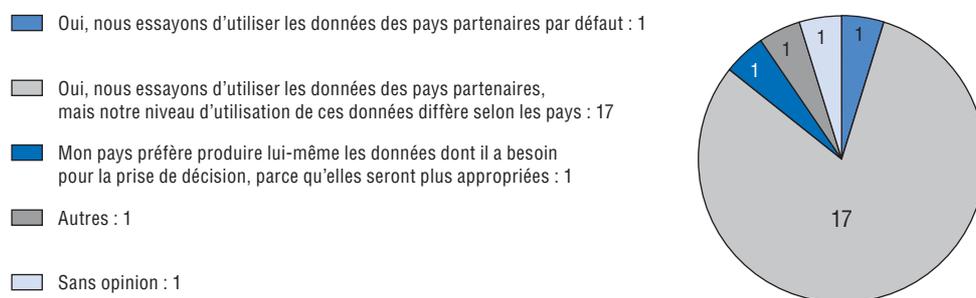
Lorsque les donneurs reçoivent des demandes de soutien pour des statistiques, ils doivent en premier lieu se demander si ces informations présentent un intérêt pour le pays et si le projet contribuera à pérenniser des structures nationales.

Mais il ressort du rapport d'étape 2016 du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement que, si les données des pays sont utilisées pour définir les priorités de développement et planifier les activités de coopération pour le développement, les fournisseurs font un usage limité des données sur les résultats et des systèmes de résultats des pays pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de ces activités (OCDE/PNUD, 2016). En 2015, les objectifs de 81 % des nouvelles activités de coopération pour le développement des membres du CAD étaient alignés sur les priorités de développement arrêtées par les pays eux-mêmes. Cependant, les indicateurs de résultats de 58 % seulement de ces nouvelles activités provenaient des cadres de résultats des pays, et l'utilisation des données et des systèmes de suivi des pays n'était prévue que pour 50 % de ces activités (OCDE/PNUD, 2016)⁹.

Pour expliquer le peu d'empressement qu'ils mettent à utiliser les indicateurs, les données et les systèmes de suivi des pays, les fournisseurs citent le manque de fiabilité des rapports nationaux et l'absence de concordance entre les règles des fournisseurs et celles des pays en matière d'établissement de rapports et d'indicateurs (OCDE, 2012). De plus, lors d'une enquête réalisée auprès des membres du CAD pour les besoins du présent rapport (Sanna et Mc Donnell, 2017), 16 des 22 répondants ont indiqué avoir des difficultés à dégager les bonnes conclusions des statistiques et des données à l'appui des décisions, de la programmation, du suivi et de la notification dans le domaine de la coopération pour le développement. Il est également ressorti de cette enquête que, si 17 des 22 répondants essayaient d'utiliser les données des pays partenaires par défaut, dans les faits, l'emploi de ces données dépend du système national avec lequel ils travaillent (graphique 5.2).

Graphique 5.2. Les membres du Comité d'aide au développement utilisent-ils les données pour le développement produites par leurs partenaires ?

Est-il possible de se fier aux données produites par les pays partenaires, et de les utiliser, dans la prise de décision, la programmation, le suivi et la production de rapports liés à la coopération pour le développement ?



Note : Nombre de membres du CAD ayant répondu à la question : 21

Source : Sanna, V. et I. Mc Donnell (2017), « Data for development: DAC member priorities and challenges », <http://dx.doi.org/10.1787/6e342488-en>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933592145>

Comme on l'a vu au chapitre 3, la qualité des systèmes statistiques nationaux est variable. Cette situation influe sur le niveau d'utilisation des données des pays par les fournisseurs de coopération pour le développement. La mauvaise qualité des données peut tenir à des retards dans leur publication, au fait qu'elles ne sont recueillies que de façon épisodique, au caractère limité de la gestion dont elles font l'objet à l'échelon infranational, à un degré de détail insuffisant ou à l'existence de lacunes dans leur couverture (Custer et Sethi, 2017a, 2017b). Lorsqu'ils ne sont pas en mesure d'utiliser les données des pays, plusieurs membres du CAD tentent de remplacer celles qui manquent par des données provenant d'organisations multilatérales ou produites au niveau des projets qu'ils financent (Sanna et Mc Donnell, 2017). Si ces données sont insuffisantes, ils effectuent des enquêtes et des collectes de données ponctuelles. Comme nous le verrons plus loin, cette situation n'est pas sans conséquences pour les pays et les autres acteurs du développement.

Les pays en développement sont conscients du fait que la couverture, la qualité et la disponibilité de leurs données, ainsi que la régularité avec laquelle elles sont recueillies, laissent à désirer, et que leurs cadres nationaux de suivi et d'évaluation sont médiocres. Ils escomptent que les fournisseurs et d'autres partenaires travailleront avec eux pour remédier à ces problèmes, au lieu de chercher d'autres solutions (FCD, 2016).

Autre facteur qui détermine la façon dont les fournisseurs choisissent les données sur les résultats : la nécessité de démontrer l'efficacité de leurs efforts et de rendre des comptes au parlement et aux contribuables. Afin de répondre à leurs obligations en matière de redevabilité, les fournisseurs recourent aux données sur les produits des projets de coopération pour le développement dont ils assurent le financement. Ils choisissent donc de s'appuyer sur des données au niveau des projets pour montrer que des produits sont fournis et, lorsque c'est possible, que des réalisations sont accomplies. Lorsque ces données sont employées pour l'établissement de rapports à l'échelon du programme ou de l'organisme, la facilité d'agrégation (c'est-à-dire la possibilité de regrouper les données relatives à plusieurs projets pour constituer des indicateurs communs) et d'attribution influe aussi sur les données qu'il sera choisi d'utiliser (OCDE, 2017a). En outre, les fournisseurs se servent des données à des fins de communication, usage foncièrement lié à l'exercice de la redevabilité (encadré 5.2), et, dans une bien moindre mesure, pour l'apprentissage, l'élaboration des politiques et la prise de décision stratégique (OCDE, 2017a, 2016).

Les fournisseurs se servent de plus en plus, pour établir leurs rapports, d'ensembles d'indicateurs normalisés, conçus pour permettre le regroupement des données recueillies au niveau des projets et la synthèse des réalisations accomplies à l'échelon de l'organisme. Les données proviennent souvent d'« indicateurs de couverture », comme le nombre de personnes touchées par un service ou une activité, ou la quantité d'infrastructures installées. Les données sur ce type de résultats sont recueillies au point de fourniture des services (au niveau du projet) et sont faciles à agréger (les données concernant plusieurs projets peuvent être regroupées par pays ou au niveau de l'organisme), et les résultats qu'elles recouvrent peuvent aisément être attribués à tel ou tel fournisseur, répondant ainsi aux exigences en matière de redevabilité intérieure et de communication. Pour bon nombre de fournisseurs, les données relatives à ces indicateurs occupent, à côté des données sur les moyens mis en œuvre ou le financement, une place essentielle pour l'information du parlement et des contribuables (OCDE, 2017a). Le graphique 5.3 présente les principales caractéristiques des approches suivies en matière de résultats à l'échelon de l'organisme par certains fournisseurs de coopération pour le développement. Les examens par les pairs récemment effectués par le CAD montrent que des approches analogues ont été adoptées par un nombre relativement important de membres du CAD.

L'encadré 5.3 montre comment la Commission européenne s'est servie d'indicateurs normalisés pour rendre compte des résultats des efforts de l'Union européenne (UE) en matière de coopération pour le développement dans le rapport sur les résultats qu'elle a publié en 2016.

Afin de pouvoir recueillir des données sur les résultats au niveau des projets, les regrouper et les analyser, les fournisseurs créent leurs propres systèmes internes de gestion de l'information qu'ils dotent de « modules sur les résultats » de plus en plus perfectionnés¹⁰. Cette démarche doit en principe assurer une utilisation plus grande des données pour la prise de décision au sein des organismes de coopération pour le développement, tout en permettant de les agréger pour l'établissement des rapports (OCDE, 2017a). Plusieurs fournisseurs bilatéraux – dont l'Autriche, le Canada, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et le Royaume-Uni – ont mis en place ou prévoient d'instaurer de nouvelles solutions fondées sur les technologies de l'information et spécifiques à chacun pour la saisie et l'analyse des données sur les résultats (OCDE, 2017a, 2016). Dans bien des cas, le but est de créer des systèmes qui offrent la possibilité de saisir et de coder les données au niveau des projets, lesquelles seront ensuite agrégées pour être portées au niveau du pays, du secteur et de l'organisme¹¹.

Encadré 5.2. **Communication au sujet des résultats en matière de développement : ne pas se contenter des chiffres**

Les organismes de développement ont de bonnes raisons de communiquer au sujet des résultats. Les fournisseurs de coopération pour le développement doivent renforcer la confiance de l'opinion publique en montrant aux contribuables que l'aide est bien employée. Ils doivent aussi s'attacher à mieux faire connaître le développement et le rôle de la coopération pour le développement au grand public, afin de le sensibiliser à l'importance qu'ils revêtent.

Depuis le début du siècle, les fournisseurs ont fait beaucoup de progrès dans le domaine de la communication au sujet de leurs activités. Les données sur l'aide sont devenues plus transparentes et de plus en plus accessibles en ligne. Les rapports annuels remis au parlement contiennent aujourd'hui des chiffres très intéressants, qui portent non seulement sur les dépenses effectuées, mais aussi sur les réalisations et l'impact qu'elles ont généré. En outre, de plus en plus d'informations sont disponibles sur les activités des acteurs privés du développement, comme les organisations non gouvernementales ou les fondations philanthropiques.

Ceux qui s'intéressent au développement peuvent donc trouver des données très instructives sur les résultats.

Mais qu'en est-il des personnes qui ne s'y intéressent pas suffisamment pour chercher à connaître précisément les faits ? Il ressort des enquêtes que, malgré les efforts de communication, le grand public connaît très mal les réalités de la vie dans les pays en développement ou les efforts internationaux de promotion du développement.

Selon le rapport issu de l'enquête Glocalities 2016, seulement 1 % de personnes savent que la pauvreté extrême a été réduite de moitié au cours des 20 dernières années, 87 % pensent qu'elle a augmenté ou qu'elle est restée au même niveau (Lampert et Papadongonas, 2016). Lors d'une enquête réalisée en 2016 dans 17 pays fournisseurs traditionnels et émergents, 4 personnes interrogées sur 10 ont déclaré que, selon elles, l'aide représentait 3 à 10 % du budget annuel de leur pays (Ipsos Public Affairs, 2015). En réalité, la part de celle-ci n'était supérieure à 1 % que dans cinq des pays soumis à l'enquête, et à 3 % dans un seul pays, les Émirats arabes unis.

Si les donateurs souhaitent que le grand public en sache davantage sur les résultats et puisse apporter une contribution éclairée au débat sur le sujet, ils doivent communiquer différemment. À cette fin, ils pourraient commencer par entreprendre les cinq actions énoncées ci-dessous, qui ont été définies à partir de la réflexion récemment menée au sein du Réseau de communication sur le développement de l'OCDE (*DevCom*, oecd.org/dev/devcom) :

1. Concevoir des messages sur les résultats qui sollicitent aussi bien le cœur que l'esprit. Les citoyens veulent qu'on leur parle des réalités concrètes du développement. Chez la plupart d'entre eux, des chiffres seuls n'auront aucun écho.
2. Choisir des messagers des résultats en lesquels les citoyens puissent se reconnaître. Ces derniers souhaitent entendre les bénéficiaires de l'aide ou des travailleurs de terrain passionnés, et pas seulement les personnalités politiques, les diplomates ou les célébrités.
3. Utiliser les cadres propres aux pays pour trouver des données sur les résultats et des exemples concrets qui les illustrent. Les récits les plus convaincants se rapportent aux programmes et aux projets auxquels les acteurs locaux sont attachés.
4. Renforcer progressivement la confiance de l'opinion publique en disant la vérité, à savoir que le développement est un processus compliqué, risqué et long. Les donateurs doivent rendre compte avec optimisme mais davantage d'humilité du rôle et de l'impact de l'aide.
5. Utiliser des données pour connaître les divers auditoires. La cybermétrie, la recherche sur le comportement du public et les consultations peuvent aider à mieux comprendre comment toucher les différents publics. Elles peuvent aussi permettre aux responsables de la communication de savoir si leurs efforts ont été efficaces.

Feu le Professeur Hans Rosling* a incité des millions de personnes à s'intéresser aux résultats en matière de développement en présentant ses remarquables travaux sur la visualisation des données avec charme et humour, mais aussi un brin de provocation. Les données constituent un outil essentiel de la communication sur le développement, mais les récits et les émotions aident à les rendre vivantes.

Contribution de Felix Zimmermann, Réseau de communication sur le développement de l'OCDE.

* Hans Rosling était le cofondateur et président de la Gapminder Foundation, fondation indépendante suédoise qui s'appuie sur les faits pour combattre des idées fausses concernant le développement mondial, www.gapminder.org/about-gapminder.

Graphique 5.3. Comparaison des approches suivies en matière de résultats

| | Ministère des affaires étrangères Pays-Bas | Ministère des affaires étrangères et du commerce Nouvelle-Zélande | Direction du développement et de la coopération, Suisse | Groupe de la Banque mondiale | Department for International Development Royaume-Uni |
|---|--|---|---|------------------------------|--|
| Résultats au Niveau 1 | ✗ | ✓ | ✗ | ✓ | ✗ |
| Résultats au Niveau 2 | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| Résultats au Niveau 3 | ✗ | ✓ | ✗ | ✓ | ✓ |
| Nombre d'indicateurs normalisés de produits/ de réalisations au Niveau 2 ¹ | 15 | 36 | 40 | 15 | 6 |
| Attribution des résultats au Niveau 2 | ✓ | ✓ | ✓ | ✗ | ✓ |
| Agrégation des données sur les résultats des projets | ✓ | ✗ | ✗ | ✗ | ✓ |
| Année d'instauration de l'approche en vigueur | 2016 | 2016 (deuxième génération) | 2016 | 2011 | 2017 |

✓ OUI ✗ NON

1. Voir graphique 5.1.

Source : OCDE (2017a), « Strengthening the results chain: Synthesis of results-based management by providers », <http://dx.doi.org/10.1787/544032a1-en>.

Encadré 5.3. Exemples de communication des résultats des efforts de l'Union européenne

Le rapport intitulé *EU International Cooperation and Development: First Report on Selected Results, July 2013 - June 2014* (CE, 2016a) présente les résultats des projets et programmes financés par l'UE les plus importants du point de vue financier, lesquels ont été achevés entre la mi-2013 et la mi-2014. Il montre ainsi qu'avec la contribution des efforts de l'UE en matière de coopération pour le développement :

- Plus de 4.5 millions de femmes en âge de procréer et d'enfants de moins de cinq ans ont bénéficié de programmes touchant à la nutrition.
- Plus de 1.1 million de naissances se sont déroulées avec l'assistance d'un personnel de santé qualifié, ce qui a contribué à réduire la mortalité maternelle.
- Plus de 29 millions d'enfants ont été inscrits à l'école : plus de 19 millions dans l'enseignement primaire et 9.5 millions dans l'enseignement secondaire.
- Plus de 19 élections ont fait l'objet d'un soutien lorsque le processus électoral a été jugé libre et équitable par des observateurs indépendants.
- Près de 14 millions d'hectares de zones protégées ont été gérés de façon à favoriser la diversité biologique et la préservation du patrimoine naturel.
- Plus de 325 000 personnes ont bénéficié d'actions de formation et de perfectionnement des compétences destinées à améliorer leur employabilité, leur productivité et leur compétitivité.

Source : CE (2016b), « L'UE publie les principaux résultats de ses activités en matière de coopération internationale et de développement », http://europa.eu/rapid/press-release_IP-16-2543_fr.htm.

Quelles sont les conséquences involontaires des choix concernant les données sur les résultats ?

Nous avons vu que le manque de confiance dans les données émanant des pays sur les résultats et, en définitive, la réticence à les utiliser pouvaient conduire les fournisseurs à créer, pour remplacer ces informations, des mécanismes parallèles de collecte de données dans les pays en développement. Il y a lieu de souligner que la collecte et l'utilisation de données sur les résultats au niveau des projets pour les besoins d'ensembles d'indicateurs normalisés, et aussi pour les efforts de suivi et de notification portant sur des projets isolés, risquent de détourner l'attention et les ressources de la mesure des réalisations et des changements qui marquent le développement au niveau des pays (OCDE, 2017a).

Le souci de l'attribution des résultats entre en contradiction avec le principe d'appropriation par les pays, auquel adhèrent les membres du CAD et leurs partenaires.

Un nombre croissant d'études fondées sur l'analyse des faits contiennent des appréciations défavorables au sujet des approches privilégiant l'agrégation des données sur les résultats en fonction d'ensembles d'indicateurs normalisés. Leurs auteurs font valoir que ces approches ont toute une série de conséquences involontaires, comme l'alourdissement du fardeau que représentent l'élaboration des rapports, la mauvaise qualité des données, des effets d'incitation pervers (s'agissant tant de l'établissement des rapports que de la programmation), l'impossibilité de saisir la totalité des résultats obtenus, ou l'oubli de l'impératif de l'apprentissage (Holzapfel, 2016 ; Shutt, 2016 ; ICAI, 2015 ; Banque mondiale, 2016). De plus, le souci de l'attribution des résultats et l'utilisation de cibles imposées par les services centraux du fournisseur entrent en contradiction avec le principe de l'appropriation par les pays auquel les membres du CAD et leurs partenaires adhèrent depuis plus d'une décennie. Malgré ces constats, la pression et les exigences auxquelles ils sont soumis sur le plan intérieur poussent de plus en plus les fournisseurs à faire usage de données qui leur permettent d'« afficher » ou de revendiquer la propriété des résultats obtenus.

En outre, les fournisseurs d'aide utilisent, au niveau des pays, des indicateurs (et des systèmes) normalisés qui sont distincts mais semblables à ceux qu'emploient les autres fournisseurs et, point important, les pays en développement eux-mêmes. L'usage de tels indicateurs normalisés au niveau des projets pour l'exercice de la redevabilité intérieure a pour effet de compliquer et de morceler le paysage des données au niveau des pays. Les fournisseurs citent souvent, parmi les facteurs internes qui conduisent à créer des ensembles d'indicateurs normalisés, la nécessité de rationaliser l'analyse des résultats de leurs divers portefeuilles d'activités de façon à éviter la prolifération des indicateurs (OCDE, 2017a)¹². Cependant, lorsque l'on compare les indicateurs normalisés dont se servent les fournisseurs de coopération pour le développement, on constate fréquemment qu'ils se ressemblent, quoique avec des différences subtiles. Le tableau 5.1 compare, pour différents secteurs, certains des indicateurs normalisés qu'utilisent les cinq fournisseurs présentés au graphique 5.3.

L'utilisation d'un grand nombre d'indicateurs connexes mais différents entraîne inmanquablement l'existence, au niveau des pays, de systèmes et d'activités de notification qui font double emploi. Cette situation est source de difficultés pour les partenaires chargés de l'exécution. De plus, elle peut être préjudiciable à la coordination et à l'alignement des efforts de mesure sur les indicateurs des ODD auxquels chaque pays accorde la priorité, ce qui nuit à l'appropriation nationale.

Tableau 5.1. Comparaison d'indicateurs normalisés par secteur

| Indicateur | Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas | Ministère des Affaires étrangères et du Commerce de Nouvelle-Zélande | Direction du développement et de la coopération, Suisse | Groupe de la Banque mondiale | Ministère du développement international (DFID) du Royaume-Uni |
|-------------------------------|--|--|---|--|--|
| Secteur de la santé | Nombre supplémentaire de femmes en âge de procréer qui utilisent une méthode de contraception moderne. | Nombre de personnes ayant reçu des médicaments et des soins essentiels dans des centres de soins primaires (nombre H/F). | Nombre de personnes touchées au moyen de stages d'éducation à la santé portant sur la prévention des maladies non transmissibles. | Nombre de personnes ayant reçu des services essentiels en matière de santé, de nutrition et de population. | Nombre supplémentaire de femmes utilisant des méthodes modernes de planification familiale avec l'appui du DFID. |
| Secteur de l'éducation | n.d. | Nombre d'enfants aidés dans l'enseignement primaire et secondaire (à travers le soutien sectoriel) (nombre H/F, par an). | Nombre d'enfants (< 15 ans) et nombre de personnes > 15 ans ayant obtenu l'accès à un enseignement de base de qualité (H/F). | Nombre d'élèves bénéficiant d'interventions directes visant à améliorer l'apprentissage. | Nombre d'enfants recevant un soutien pour qu'ils puissent bénéficier d'une scolarité décente. |
| Changement climatique/énergie | Nombre de personnes ayant accès aux énergies renouvelables. | Nombre de personnes bénéficiant d'un approvisionnement en électricité nouveau ou amélioré (nombre H/F). | Nombre de politiques, lois, stratégies et plans concernant l'énergie qui ont été élaborés au niveau national. | Nombre de personnes bénéficiant d'un service nouveau ou amélioré d'approvisionnement en électricité. | Dépenses consacrées au climat par le DFID. |
| Secteur de l'eau | Nombre de personnes ayant accès à l'eau potable pour un prix abordable. | Nombre de personnes bénéficiant d'un approvisionnement en eau nouveau ou amélioré (nombre H/F). | Nombre de personnes bénéficiant d'un accès nouveau à l'eau potable à un prix abordable (H/F). | Nombre de personnes ayant accès à des sources d'eau améliorées. | Nombre de personnes bénéficiant d'un accès durable à l'eau propre et/ou à l'assainissement avec l'appui du DFID. |

Source : OCDE (2017a), « Strengthening the results chain: Synthesis of results-based management by providers », <http://dx.doi.org/10.1787/544032a1-en>.

Le manque de confiance dans les données des pays, conjugué aux obligations des fournisseurs en matière de redevabilité, induit des efforts de collecte de données qui se recourent, efforts dont le fruit est peu partagé.

Globalement, les faits tendent à montrer qu'un cercle vicieux est à l'œuvre dans certains pays. Le manque de confiance dans les données des pays, conjugué aux obligations des fournisseurs en matière de redevabilité, a pour effet de susciter des efforts de collecte de données indépendants et qui se recourent souvent, efforts dont le fruit est peu partagé. Or, l'absence de partage des données est source de doubles emplois et de chevauchements ; de plus, lorsqu'il n'est pas fait usage des données des pays, leur qualité ne s'améliore pas, ce qui réduit encore la probabilité de leur utilisation (Custer et Sethi, 2017a, 2017b ; Homer, Bhatia et Powell, 2016). Comme l'a montré une étude que l'OCDE a récemment consacrée à la redevabilité mutuelle au Timor-Leste, les autorités des pays souhaitent que les fournisseurs utilisent leurs systèmes et qu'ils les renforcent progressivement, alors que la plupart des fournisseurs veulent que de meilleurs systèmes soient en place avant de commencer à s'en servir (OCDE, à paraître).

Comment les données sur les résultats peuvent-elles permettre de mieux cerner la contribution de la coopération pour le développement à la concrétisation des Objectifs de développement durable ?

Privilégier les données agrégées portant de surcroît sur les résultats attribués peut certes permettre à l'opinion publique nationale d'avoir une idée concrète de l'usage qui a été fait de chaque dollar d'aide, mais ces données ne disent pas s'il s'est produit des réalisations, un impact et des changements allant dans le sens des ODD. En s'appuyant sur des données et analyses complémentaires, les fournisseurs peuvent rendre compte de façon tout aussi convaincante – après en avoir tiré de précieux enseignements – des changements à long terme que leurs efforts de coopération pour le développement contribuent à susciter.

Les résultats des activités de coopération pour le développement ne se limitent pas aux produits et aux réalisations immédiates. Ces activités contribuent à des réalisations de longue haleine dans les pays où elles sont menées, favorisant l'avènement de changements profonds. Les fournisseurs ne pourront sans doute pas imputer l'intégralité de ces changements à leurs interventions propres, mais ils peuvent expliquer quelles contributions celles-ci apportent parallèlement aux efforts de leurs pays partenaires et d'autres acteurs. Par conséquent, il est important que les fournisseurs déterminent les données témoignant de ces changements, en soutiennent la production et en fassent usage.

Les systèmes statistiques nationaux mettent en évidence des données concernant les réalisations, l'impact et les changements à long terme. Afin de combler les lacunes dues aux capacités limitées de certains d'entre eux, les fournisseurs peuvent s'appuyer sur les organisations multilatérales, mais il est peu probable qu'ils parviennent ainsi à remédier à toutes les insuffisances. Pour l'heure, ils s'attachent à compléter les sources de données en la matière, mais pour que leurs efforts dans ce sens aient des effets durables, il est important qu'ils soient conçus de manière à renforcer les capacités des systèmes statistiques nationaux.

Les ODD peuvent servir de plateforme pour la production et l'utilisation communes des données sur les résultats, permettant à toutes les parties prenantes de se rendre mutuellement des comptes.

Les investissements dans les données sur les résultats au niveau des pays et l'utilisation de ces données faciliteront le suivi de la mise en œuvre des ODD et en favoriseront la concrétisation au niveau des pays. De même, les ODD peuvent servir de plateforme pour la production et l'utilisation communes des données sur les résultats, notamment pour les besoins de la coopération pour le développement, ce qui permettra à toutes les parties prenantes de se rendre mutuellement des comptes (OCDE, à paraître).

Encadré 5.4. Comment le Timor-Leste a fait des Objectifs de développement durable un cadre de résultats commun

Le Timor-Leste a été l'un des premiers pays à adopter les Objectifs de développement durable (ODD). Six de ces Objectifs ont ainsi été définis comme prioritaires et 21 indicateurs seront utilisés pour guider l'action nationale. La responsabilité de la mise en œuvre de ces ODD a été confiée à quatre ministères, et le Cabinet du Premier ministre dirige le suivi des progrès. Le Timor-Leste a demandé que des donateurs fassent office de fers de lance pour certains objectifs. En réponse, des partenaires du développement ont décidé d'appuyer l'approche adoptée par son gouvernement pour la mise en œuvre des objectifs et l'observation continue des avancées réalisées. Plusieurs partenaires (dont l'Union européenne et la Nouvelle-Zélande) prévoient d'adopter certains des indicateurs figurant dans le Plan de développement durable du Timor-Leste, afin de pouvoir mesurer plus aisément la contribution que leur aide apporte aux progrès des ODD dans ce pays.

Il ressort de l'étude de l'OCDE sur la redevabilité mutuelle que l'élaboration d'un cadre de résultats commun qui s'articule autour de la progression du Timor-Leste vers les ODD devrait avoir pour effet, dans la pratique, d'encourager le dialogue stratégique, le partenariat et la coordination, ainsi que l'exercice de la redevabilité entre le gouvernement de ce pays et ses partenaires.

Source : OCDE (à paraître), « Going beyond the rhetoric: Mutual accountability in practice ».

Les pays en développement s'emploient à faire en sorte que leurs plans de développement national soient le reflet des ODD et que les fournisseurs alignent leurs stratégies et leurs engagements sur les priorités qui en découlent. Lors d'un atelier organisé conjointement par l'OCDE et l'UE en 2017, les hauts fonctionnaires des pays partenaires ont expliqué comment ils procédaient

pour aligner leurs cadres de résultats et leurs processus de planification et de budgétisation nationaux sur certains ODD. Les partenaires ont alors instamment demandé aux fournisseurs de mettre les ressources de l'aide en adéquation avec les résultats définis au regard de ces ODD dans leurs stratégies nationales (OCDE, 2017c ; Savedoff, 2017). L'un des participants à cet atelier a notamment fait observer la possibilité que les pays ont désormais de relier leurs priorités nationales aux ODD et qu'avec ce lien, ils disposent d'un levier pour mobiliser les efforts de coopération des donateurs qui se sont engagés publiquement en faveur de ces objectifs (Savedoff, 2017). La collecte et l'utilisation de données sur les résultats correspondant aux indicateurs des ODD sont absolument indispensables pour garantir que ces efforts resteront orientés dans le sens requis (encadré 5.4).

Que faire pour accroître l'utilisation des données sur les résultats ?

Les fournisseurs ont clairement intérêt à faire davantage usage des données sur les résultats et des systèmes de résultats des pays, ou s'ils ne s'en servent pas, à mieux harmoniser les indicateurs, ainsi qu'à faire en sorte que les activités indépendantes de collecte de données sur les résultats fassent l'objet d'une coordination avec toutes les parties prenantes, et que ces données soient mises à la disposition de l'ensemble de ces acteurs, en particulier des pays en développement.

Les fournisseurs de coopération pour le développement se sont engagés à investir dans les données sur les résultats issues des cadres et systèmes des pays en développement, à s'aligner sur celles-ci et à les utiliser. Ces engagements ont pour but de réduire les coûts de transaction que les systèmes parallèles imposent aux pays, ainsi que de renforcer et d'améliorer les systèmes nationaux par leur utilisation. Les fournisseurs doivent évaluer les avantages que présente l'investissement dans les sources de données gouvernementales et leur utilisation, même lorsque les données qui en proviennent ne sont pas totalement exactes ou que leur couverture est incomplète. La solution contraire – mener des activités distinctes de collecte de données primaires – est contre-productive. Soutenir les pays dans la collecte de données qui permettent de mesurer les réalisations et les changements et promouvoir l'utilisation de ces données peut encourager les fournisseurs et leurs partenaires à exploiter celles-ci de manière constructive¹³.

Dans le cadre de l'initiative Post-2015 Data Test¹⁴, il a été recommandé d'investir dans les priorités et systèmes nationaux, en recensant et en exploitant les sources de données existantes et en veillant à ce qu'un soutien durable et prévisible soit assuré au profit des statistiques nationales (Kindornay, Bhattacharya et Higgins, 2016). L'investissement dans les activités de collecte de données conduites par les pays devrait être guidé par les priorités que ces derniers ont définies (y compris celles qui découlent des ODD). Les fournisseurs peuvent s'efforcer d'aligner leurs ensembles d'indicateurs sur les indicateurs auxquels les pays en développement accordent la priorité tout en aidant ces pays à rationaliser leurs propres indicateurs (Homer et al., 2016).

Les ODD peuvent servir de cadre commun. L'alignement sur les ODD, ainsi que sur les cibles et les indicateurs que chaque pays a choisi de privilégier, offre la possibilité de suivre une approche plus coordonnée et plus stratégique pour la mesure et la gestion des données au niveau des pays. Il permettra, à terme, à la coopération pour le développement de mieux contribuer à la concrétisation de ces Objectifs.

Outre qu'ils devraient soutenir les pays dans la production de données sur les résultats, les fournisseurs devraient investir dans le renforcement des capacités concernant l'utilisation de ces données par le biais de la gestion, de l'analyse et de la prise de décision axées sur les résultats¹⁵. Les pays en développement n'ont pas besoin de n'importe quelles données. Il leur faut des données qui puissent être analysées et interprétées de manière à éclairer la réflexion et à faciliter la prise de décision ; ils ont besoin d'outils et de moyens qui leur permettent de conduire efficacement cette analyse, et ils doivent être capables d'établir un lien rationnel entre les données de l'aide, les budgets

et les résultats afin de tirer des enseignements plus fins (Homer, Bhatia et Powell, 2016 ; Custer et Sethi, 2017b)¹⁶. Pour pouvoir étayer la planification, la budgétisation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation, les données sur les résultats et les systèmes de résultats doivent être de bonne qualité, fiables et accessibles.

Les fournisseurs souhaiteront peut-être revoir leur approche en matière d'attribution des résultats et s'employer à faire en sorte que la collecte des données soit régie par le principe « Ne pas nuire ».

Il importe d'admettre que, malgré tous les efforts qui peuvent être faits pour soutenir et renforcer les systèmes nationaux, les fournisseurs continueront, pour leurs besoins propres, de financer des activités de collecte de données en dehors des systèmes nationaux. Néanmoins, les données issues de ces activités ne sont pas toujours accessibles aux autorités des pays partenaires ou aux autres acteurs du développement, et leur production peut faire appel à certaines des ressources consacrées aux efforts de collecte de données conduits par les pays. Pour la mesure de la concrétisation des cibles qui composent les ODD, Kindornay, Bhattacharya et Higgins (2016) recommandent de faire en sorte qu'au niveau des pays, les sources de données non officielles soient accessibles et utilisées de manière stratégique, mais non au détriment des données officielles. Par conséquent, les fournisseurs souhaiteront peut-être revoir leur approche en matière d'attribution des résultats et s'employer plutôt à assurer l'application d'une démarche fondée sur le principe « Ne pas nuire » pour la collecte des données relatives aux indicateurs normalisés et autres activités requises au niveau des projets. En outre, les données sur les résultats produites par les fournisseurs, quelles qu'elles soient, devraient être considérées, et traitées, comme un bien public (Banque mondiale, 2015).

Globalement, il est nécessaire d'inscrire la production des données et l'accès à celles-ci dans une approche plus stratégique. Il importe, dans un premier temps, d'harmoniser davantage les indicateurs qui doivent faire l'objet de la collecte de données sur les résultats. Il existe certes des exemples de bonnes pratiques, mais ils sont souvent spécifiques à un projet ou à une relation contractuelle. Les fournisseurs doivent reconnaître qu'au niveau des pays, « ils doivent assurer entre eux une meilleure coordination, afin d'éviter la redondance des efforts, de favoriser la synergie et d'accroître l'impact de leur action collective » (OCDE, à paraître).

Mieux utiliser les données sur les résultats : la voie à suivre

En mettant davantage l'accent sur les réalisations et les changements, les fournisseurs pourront rendre compte de façon plus convaincante de la contribution qu'apporte la coopération pour le développement à la concrétisation des ODD. Ils pourront aussi orienter leurs efforts de coopération pour le développement de manière à aider les pays à répondre à leurs propres priorités en matière de développement durable. Les données favorisent la réalisation des ODD en ce qu'elles offrent la possibilité d'apprendre, d'éclairer la réflexion, d'analyser, de comparer, de recenser les besoins, de définir les priorités, ainsi que de disposer d'une plateforme pour le dialogue et la prise de décision tout au long du cycle de mise en œuvre.

Les résultats en matière de développement et les résultats de la coopération pour le développement représentent un effort commun qui intéresse les pays en développement au premier chef.

En réexaminant la façon dont les données sur les résultats de la coopération pour le développement sont produites et utilisées, tant dans les services centraux qu'au niveau des pays, les fournisseurs pourraient trouver les moyens d'harmoniser davantage leurs besoins concernant les

données avec ceux des autres acteurs du développement et de leurs partenaires dans les pays. Il importerait de commencer par reconnaître que les résultats en matière de développement et les résultats de la coopération pour le développement représentent un effort commun qui intéresse les pays en développement au premier chef. Se préoccuper exclusivement de l'attribution des résultats aux seules fins de l'établissement des rapports restreint la possibilité de rehausser la contribution de la coopération pour le développement pour la porter au niveau qu'exige la réalisation des ODD, et contredit l'esprit des principes d'efficacité du développement.

La coordination et l'alignement des exigences concernant les données sur les résultats et les indicateurs, au niveau des pays et à l'échelon sectoriel, permettront de renforcer les systèmes nationaux. Les fournisseurs de coopération pour le développement sont parfaitement bien placés pour soutenir les données et statistiques nationales à tous les niveaux en faisant usage des données des pays pour mettre en lumière la contribution de la coopération pour le développement à l'obtention de résultats en matière de développement, et rendre compte du contexte dans lequel elle s'inscrit. Les cibles et indicateurs des ODD jugés prioritaires par les pays en développement peuvent appeler davantage l'attention sur l'impact, tout en favorisant l'alignement et l'harmonisation entre fournisseurs aussi bien qu'entre ces derniers et leurs partenaires dans les pays.

Mieux utiliser les données sur les résultats : actions prioritaires pour les fournisseurs de coopération pour le développement

- Respecter l'engagement d'investir dans les données sur les résultats produites par les pays et d'utiliser ces données ; soutenir les pays en développement dans l'exploitation des données sur les résultats.
- Recentrer la collecte et l'utilisation des données sur les résultats ; mettre davantage l'accent sur les réalisations, en reliant les résultats des projets aux changements observés et aux progrès accomplis dans la concrétisation des priorités associées aux ODD au niveau des pays.
- Faire preuve de réalisme quant à l'attribution des résultats. Si celle-ci est essentielle pour la redevabilité intérieure, il conviendrait de la réduire au minimum en utilisant un petit nombre d'indicateurs de produits, et de s'appuyer sur un exposé circonstancié pour expliquer en quoi les résultats contribuent aux changements et aux réalisations.
- Harmoniser et rationaliser les indicateurs des divers fournisseurs et des pays, en prenant comme cadre les cibles et indicateurs des ODD dans la mesure du possible.
- Faire en sorte que les résultats des activités indépendantes de collecte de données, quelles qu'elles soient, soient accessibles à tous les acteurs du développement et coordonnés avec les objectifs statistiques des autorités des pays en développement.

Notes

1. Il s'agit des Pays-Bas, de la Nouvelle-Zélande, de la Suisse, du Royaume-Uni, de la Finlande et de l'Union européenne. Voir OCDE (2017a) et OCDE (2017c).
2. On entend par résultats en matière de développement les produits, les réalisations ou l'impact (prévus ou imprévus, positifs et/ou négatifs) dus à une activité de développement (OCDE, 2010).
3. Il importe de noter que les 17 ODD et les 169 cibles qui les composent ne concernent pas tous des réalisations et des changements sur le terrain. Certains se rapportent aux politiques et aux partenariats requis pour atteindre les buts visés et accomplir les réalisations voulues. Le Programme 2030 fait ainsi clairement ressortir la distinction entre les réalisations et les processus que recouvrent les ODD. Du point de vue des résultats, les cibles qui sont axées sur les réalisations et les changements représentent les résultats escomptés, alors que les autres cibles ont essentiellement trait aux moyens de mise en œuvre. Selon une estimation récente de l'OCDE, à peu près la moitié des cibles composant les ODD portent sur des changements sous forme de réalisations, de sorte qu'elles constituent un ensemble de résultats à obtenir à l'horizon 2030 (OCDE, 2017c).

4. Du point de vue des résultats en matière de développement, on définit l'impact comme suit : « Effets à long terme, positifs et négatifs, primaires et secondaires, induits par une action de développement, directement ou non, intentionnellement ou non » (OCDE, 2010).
5. Pour l'élaboration de ce chapitre, des données d'observation sur la gestion et l'utilisation des données ont été puisées dans des sources diverses, dont des études de cas et des enquêtes de l'OCDE, des rapports d'examen par les pairs du CAD, ainsi que le rapport d'étape 2016 du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (OCDE/PNUD, 2016).
6. L'attribution des résultats renvoie à des cas où les fournisseurs font valoir des produits (ou parfois des réalisations immédiates) découlant de projets comme un résultat direct de leur financement ; ils utilisent la méthode du prorata pour calculer la quantité de résultat qui peut leur être directement attribuée, en fonction de la part que représentent les ressources qu'ils ont mises à disposition. Par exemple, si un projet financé à 50 % par le donneur A et à 50 % par le donneur B débouche sur la formation de 500 enseignants, alors le donneur A s'attribue directement et notifie 250 enseignants formés en conséquence du soutien apporté. Dans ce chapitre, l'attribution se réfère à cette méthode d'« attribution directe ». Cependant, les fournisseurs peuvent adopter une approche plus souple de l'attribution. Ainsi, dans le cas du Groupe de la Banque mondiale, les résultats notifiés par des clients déployant des opérations soutenues par le Groupe de la Banque mondiale sont attribuables au Groupe de la Banque mondiale, mais pas au prorata.
7. Les données sur les résultats et les systèmes de résultats propres aux pays recouvrent ici à la fois le système statistique public national et le cadre de résultats géré par le pays.
8. On entend par cadre de résultats géré par le pays un dispositif créé ou piloté par les pouvoirs publics du pays lui-même. Il peut s'agir de toute forme d'instrument de planification utilisé sous la conduite des pouvoirs publics, qui définit l'approche adoptée par le pays en matière de développement, énonce ses priorités de développement et détermine les résultats escomptés. Celui-ci décrit aussi les systèmes et les outils qui serviront à suivre et évaluer les progrès réalisés vers ces objectifs, arrête les indicateurs des progrès et fixe le niveau de référence par rapport auquel les résultats seront mesurés (OCDE/PNUD, 2016).
9. Les membres du CAD se situaient un peu en dessous de la moyenne de l'ensemble des fournisseurs dans chacun de ces trois domaines. Ainsi, les objectifs de 85 % des nouvelles activités de coopération pour le développement étaient alignés sur les objectifs des pays. Seulement 62 % de ces nouvelles activités faisaient appel aux indicateurs de résultats des pays, et il n'était prévu d'utiliser les données et les systèmes de suivi des pays partenaires que pour 52 % d'entre elles (OCDE/PNUD, 2016).
10. Partie intégrante d'un système de gestion de l'aide, le module sur les résultats permet de rapprocher et d'analyser les données relatives aux produits et aux réalisations de la coopération pour le développement.
11. Le nouveau système de gestion de l'aide dont la Nouvelle-Zélande va se doter (à la fin de 2017) comportera une importante fonction de recensement et de notification des résultats. Il permettra au personnel de déterminer de façon suivie les progrès réalisés au niveau du programme, du pays et du secteur et d'en rendre compte dans des rapports normalisés sur les résultats présentés sous la forme d'un tableau de bord. La mesure et la notification des résultats pourront ainsi se faire à la fois au niveau agrégé et au niveau non agrégé (échelon du projet). Au Royaume-Uni, le DFID met en place de nouvelles plateformes pour renforcer et étayer la gestion axée sur les résultats au niveau des projets. Cette démarche donne lieu à des travaux d'analyse visant à déterminer les données généralement recueillies au niveau des projets, ainsi qu'à trouver des méthodes de normalisation ou d'augmentation du niveau d'agrégation. La normalisation peut comporter l'utilisation d'un système qui permette de coder ou de marquer les indicateurs employés par les divers partenaires de façon à constituer un ensemble d'indicateurs normalisés. Le but du DFID est de produire des données qui puissent être décomposées à des niveaux différents, et ainsi d'améliorer l'utilisation des informations sur les résultats pour la gestion des activités au niveau des projets et des pays, ainsi que pour l'apprentissage et la prise de décision (OCDE, 2017a).
12. Ainsi, une récente étude interne de la Direction du développement et de la coopération de la Suisse a montré que celle-ci faisait usage de plus de 150 indicateurs distincts pour son secteur de la sécurité alimentaire et de la nutrition ; grâce à la mise en place de 4 indicateurs de référence agrégés et de 4 indicateurs de référence thématiques, on anticipe une diminution du nombre d'indicateurs (OCDE, 2017a).
13. Par exemple, des entretiens menés par AidData avec des fournisseurs de coopération pour le développement dans trois pays ont montré que, lorsqu'il était fait usage des systèmes nationaux, les données jugées les plus utiles étaient les données géoréférencées et les données administratives sectorielles produites par les ministères opérationnels, ainsi que les données issues des enquêtes et des recensements effectués par les bureaux statistiques nationaux (Custer et Sethi, 2017b). De même, il ressort du rapport récemment publié par AidData sous le titre « Listening to leaders » que 24 % des partenaires au développement considèrent que les statistiques nationales sont les plus utiles des types de données provenant de sources nationales, et que 21 % d'entre eux classent les données d'enquête au premier rang (AidData, à paraître).
14. L'initiative Post-2015 Data Test a fait appel à des équipes de chercheurs de sept pays qui se sont penchés sur des questions concernant la disponibilité et la qualité des données requises pour suivre les progrès réalisés dans la concrétisation des ODD importants pour chacun des pays considérés. Ces pays étaient le Bangladesh, le Canada, le Pérou, le Sénégal, la Sierra Leone, la République-Unie de Tanzanie et la Turquie (Kindornay, Bhattacharya et Higgins, 2016).

15. Selon Development Gateway, les efforts visant à améliorer l'écosystème des données devraient être axés tout autant sur l'économie politique de la prise de décisions que sur la promotion des compétences et de la technologie (Homer et al., 2016: 18).
16. Development Gateway a constaté que, dans l'ensemble, les données sur les résultats étaient employées de façon limitée au sein des administrations des pays partenaires, que l'utilisation des données sur les résultats était peu encouragée et que les priorités locales tendaient à peser sur l'emploi des données pour la prise de décisions.

Références

- AidData (à paraître), « Listening to leaders », rapport 2017, conclusions préliminaires, projet communiqué à l'OCDE.
- Banque mondiale (2016), « Behind the mirror: A report on the self-evaluation systems of the World Bank Group », Groupe de la Banque mondiale, Washington, DC, <http://ieg.worldbankgroup.org/evaluations/roses>.
- Banque mondiale (2015), « The poverty focus of country programs: Lessons from World Bank experience », *Working Paper*, Groupe de la Banque mondiale, Washington, DC, <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/22486/The0poverty0fo0orld0Bank0experience.pdf?sequence=1&isAllowed=y>.
- CE (2016a), *EU International Cooperation and Development: First Report on Selected Results, July 2013-June 2014*, Commission européenne, Luxembourg, https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/eu-results-report_2013-2014_en.pdf.
- CE (2016b), « L'UE publie les principaux résultats de ses activités en matière de coopération internationale et de développement », communiqué de presse, 22 juillet, Commission européenne, Bruxelles, http://europa.eu/rapid/press-release_IP-16-2543_fr.htm.
- Custer, S. et T. Sethi, (dir. pub.) (2017a), « Executive summary: Avoiding data graveyards: Insights from data producers and users in three countries », AidData, College of William & Mary, Williamsburg, Virginie, http://aiddata.org/sites/default/files/avoiding_data_graveyards_executive_summary.pdf.
- Custer, S. et T. Sethi, (dir. pub.) (2017b), « Avoiding data graveyards: Insights from data producers and users in three countries », AidData, College of William & Mary, Williamsburg, Virginie, http://aiddata.org/sites/default/files/avoiding_data_graveyards_full_report.pdf.
- FCD (2016), « National mutual accountability and transparency in development cooperation: Study on the findings of the fourth DCF Survey », Forum pour la coopération en matière de développement, www.un.org/ecosoc/sites/www.un.org.ecosoc/files/files/en/DCF/DCF-accountability-study-v4.pdf.
- Holzapfel, S. (2016), « Boosting or hindering aid effectiveness? An assessment of systems for measuring donor agency results », *Public Administration and Development*, vol. 36/1, pp. 3-19, <http://dx.doi.org/10.1002/pad.1749>.
- Homer, D., V. Bhatia et J. Powell (2016), « Increasing the impact of results data », note d'orientation, Development Gateway, www.developmentgateway.org/sites/default/files/2017-02/RDI-PolicyBrief.pdf.
- Homer, D. et al. (2016), « Results Data Initiative: Findings from Ghana », Development Gateway, www.developmentgateway.org/sites/default/files/2017-02/RDI-Ghana.pdf.
- ICAI (2015), « DFID's approach to delivering impact », rapport no 45, Independent Commission for Aid Impact, Royaume-Uni, <http://icai.independent.gov.uk/wp-content/uploads/ICAI-report-DFIDs-approach-to-Delivering-Impact.pdf>.
- Ipsos Public Affairs (2015), « Ipsos Public Affairs findings from a global poll on the Sustainable Development Goals », www.ipsos.com/en-us/17-country-study-foreign-aid-and-sustainable-development-goals (consulté le 6 juillet 2017).
- Kindornay, S., D. Bhattacharya et K. Higgins (2016), *Implementing Agenda 2030: Unpacking the Data Revolution at Country Level*, Centre for Policy Dialogue, Dacca, Bangladesh, www.post2015datatest.com/wp-content/uploads/2016/07/Implementing-Agenda-2030-Unpacking-the-Data-Revolution-at-Country-Level.pdf.
- Lampert, M. et P. Papadongonas (2016), « Towards 2030 without poverty: Increasing knowledge of progress made and opportunities for engaging frontrunners in the world population with the global goals », présentation PowerPoint, Motivation International B.V., Amsterdam, Pays-Bas, www.glocalities.com/reports/towards-2030-without-poverty.html.
- OCDE (à paraître), « Going beyond the rhetoric: Mutual accountability in practice », exercice d'apprentissage par les pairs sur la redevabilité mutuelle, OCDE, Paris.
- OCDE (2017a), « Strengthening the results chain: Synthesis of results-based management by providers », OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/544032a1-en>.
- OCDE (2017b), *Strengthening providers' results frameworks through targets and indicators of the SDGs*, OCDE, Paris, www.oecd.org/dac/results-development/docs/strengthening-providers-results-frameworks.pdf.

- OCDE (2017c), *Development co-operation results under the 2030 Agenda: Challenges and opportunities in results monitoring*, janvier 2017, projet, OCDE, Paris, www.oecd.org/dac/results-development/docs/Results%20and%20development%20co-operation%20for%202030.pdf.
- OCDE (2017d), « Mutual Accountability through Results: Supporting partner countries' development goals and results frameworks: Key messages », OCDE, Paris, www.oecd.org/dac/peer-reviews/Results%20workshop%20February%202017%20Key%20Messages.pdf.
- OCDE (2016), « Providers' use of results information for accountability, communication, direction and learning: Survey results », OCDE, Paris, www.oecd.org/dac/results-development/docs/Providers'_use_of_results_information_for_accountability_communication_direction_and_learning.pdf.
- OCDE (2012), *Efficacité de l'aide 2011 : Progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration de Paris*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264084780-fr>.
- OCDE (2011), « Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement », quatrième Forum à haut niveau sur l'efficacité de l'aide, Busan, www.oecd.org/fr/cad/efficacite/49650184.pdf.
- OCDE (2010), « Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats », OCDE, Paris, www.oecd.org/dac/evaluation/2754804.pdf.
- OCDE (2005), *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264098091-fr>.
- OCDE/PNUD (2016), *Vers une coopération pour le développement plus efficace : Rapport d'étape 2016*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264277601-fr>.
- PMCED (2016), « Document final de Nairobi », deuxième Réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, <http://effectivecooperation.org/wp-content/uploads/2017/05/OutcomeDocumentFRfinal.pdf>.
- Sanna, V. et I. Mc Donnell (2017), « Data for development: DAC member priorities and challenges », *OECD Development Co-operation Working Papers*, n° 35, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/6e342488-en>.
- Savedoff, W. (2017), « Insights from experience: Practical effects of the SDGs on public administration and aid », blog Views from the Center, 8 mars, Center for Global Development, www.cgdev.org/blog/insights-experience-practical-effects-sdgs-public-administration-and-aid.
- Shutt, C. (2016), *Towards an Alternative Development Management Paradigm?*, Elanders Sverige AB, Stockholm, http://eba.se/wp-content/uploads/2016/08/Rapport2016_07_webb.pdf.



Extrait de :
Development Co-operation Report 2017
Data for Development

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/dcr-2017-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2017), « Mettre les données sur les résultats au service de la coopération pour le développement », dans *Development Co-operation Report 2017 : Data for Development*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/dcr-2017-10-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.